

Cote du document:	<u>EB 2006/89/R.32/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>13 e) iii)</u>
Date:	<u>14 décembre 2006</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République turque pour le

Projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt

Conseil d'administration — Quatre-vingt-neuvième session
Rome, 12-14 décembre 2006

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Henning Pedersen

Chargé de programme de pays

Téléphone: +39 06 5459 2635

Courriel: h.pedersen@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

Téléphone: +39 06 5459 2374

Courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
Carte de la zone du projet	iv
Résumé du prêt	v
I. Le projet	1
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Le prêt	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des connaissances, innovation et élargissement	6
J. Principaux risques	6
K. Durabilité	6
II. Instruments juridiques et autorité	7
III. Recommandation	7
Annexe	
Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié	8
Appendices	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays
IAP	Instrument d'aide de préadhésion (développement rural)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République turque pour le Projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt, telle qu'elle figure au paragraphe 35 ci-dessous.



Turkey Country map



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République turque

Projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt

Résumé du prêt

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République turque
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des affaires rurales
Coût total du projet:	37,36 millions de USD
Montant du prêt du FIDA:	16,30 millions de DTS (équivalant approximativement à 24,10 millions de USD)
Conditions du prêt du FIDA:	18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt de référence variable tel que déterminé chaque année par le Fonds
Cofinancier:	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Montant du cofinancement:	PNUD: 0,75 million de USD
Contribution de l'emprunteur:	4,75 millions de USD
Clients/investisseurs/communautés:	7,76 millions de USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Directement supervisé par le FIDA

Proposition de prêt à la République turque pour le Projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt

I. Le projet

A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Le projet proposé est le premier volet d'une série de deux investissements envisagés au titre du nouveau cadre stratégique mis au point par le Fonds et le Gouvernement turc dans l'exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP) de 2006 visant à réduire les disparités régionales et la pauvreté rurale. Positionné de manière appropriée par rapport aux stratégies du gouvernement relatives au développement rural et à l'agriculture, le projet se propose d'apporter une aide aux villages de montagne et de plateau les plus pauvres dans les provinces du Sud-Est les plus pauvres de la Turquie, reconnaissant l'importance de développer l'emploi à la fois dans les secteurs agricole et non agricole.

B. Le prêt

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République turque un prêt d'un montant de 16,30 millions de DTS (équivalant à environ 24,10 millions de USD) à des conditions ordinaires pour l'aider à financer le Projet de développement des provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt. Ce prêt aura une durée de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans avec un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt de référence annuel, tel que déterminé chaque année par le Fonds.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation annuelle pour la Turquie au titre du SAFP a été fixée à environ 8 millions de USD. Ce projet est le premier du cycle de SAFP en cours et le montant total du prêt est inférieur à cette allocation triennale.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

4. La Turquie a toujours réglé sa dette extérieure avec promptitude. En 2004, le ratio du service de la dette extérieure totale en pourcentage du revenu national brut s'élevait à 11%. Le FIDA a soutenu six projets pour un montant total d'environ 99 millions de USD. Ces projets ont servi l'objectif du gouvernement de réduire les disparités sociales et économiques dans le pays, et visaient des zones très pauvres dotées d'une infrastructure sociale et matérielle insuffisante. Le taux de décaissement pour la Turquie a été inégal, d'où l'apport du nouveau flux de fonds et les modalités de soutien à la mise en œuvre du projet proposé. Le bilan du gouvernement en matière de remboursements est pleinement satisfaisant.

Flux de fonds

5. Le prêt du FIDA sera acheminé moyennant un accord de prêt type du FIDA conclu entre le Fonds et le gouvernement. Compte tenu des difficultés de décaissement auxquelles se sont heurtés les précédents projets financés par le FIDA en Turquie, le Trésor turc virera, pour l'actuel projet, les fonds déposés sur le compte spécial du projet auprès de la Banque centrale sur un compte de projet désigné qui sera détenu et administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ensuite, le PNUD effectuera à partir du compte du projet les paiements destinés aux niveaux provinciaux, aux fournisseurs et aux prestataires de services.

Modalités de supervision

6. Le prêt sera administré par le FIDA. Le projet sera supervisé par le FIDA pour tout ce qui concerne la programmation, la comptabilité et la vérification des comptes, le recrutement et l'assistance en matière de passation de marchés pour la fourniture de biens et de services. Étant donné le caractère ambitieux du projet, tant géographiquement que conceptuellement, deux missions de soutien à la supervision et à l'exécution seront mises sur pied chaque année.

Dérogations aux conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole et à ses politiques opérationnelles

7. Aucune dérogation n'est prévue. Le plan de passation des marchés sera finalisé lors des négociations.

Gouvernance

8. Les mesures suivantes sont prévues pour améliorer les aspects du prêt du FIDA relatifs à la gouvernance: i) partenariat avec le PNUD pour une assurance de la qualité d'exécution du projet sur place; ii) fréquence accrue des missions du FIDA de soutien à la supervision et à l'exécution; et iii) priorité considérable donnée à la mise en place de systèmes très élaborés d'information de gestion, de suivi et d'évaluation de l'impact.

C. Groupe cible et participation

Groupe cible

9. Les groupes cibles seront les suivants: i) ménages de paysans pauvres avec au moins deux membres résidents en âge de travailler; ii) femmes rurales pauvres; iii) travailleurs saisonniers pauvres (hommes et femmes); et iv) jeunes ruraux pauvres des deux sexes âgés de plus de 16 ans sans travail. Il est prévu que tous les groupes cibles mentionnés ci-dessus seront, dans un premier temps, des habitants des villages situés dans des régions de haut plateau, de montagne ou de forêt dans la zone du projet proposé.

Méthode de ciblage

10. Une démarche double sera suivie pour cibler les groupes. Des critères socioéconomiques tenant compte des particularités géographiques ont été mis au point pour déterminer les villages qui participeront au projet dans le cadre de la composante relative au développement villageois. S'agissant de la composante de croissance économique rurale, on ciblera les groupes en appliquant deux grandes séries de critères, la première ayant trait à la viabilité des activités économiques et la seconde à la capacité des activités de générer des revenus supplémentaires liés à l'emploi dans le groupe cible de ruraux pauvres prioritairement visé par le projet.

Participation

11. Les structures de gouvernance traditionnelles dans les villages et les associations de développement villageois renforcées joueront un rôle crucial s'agissant de fixer des priorités pour: i) les activités d'éducation et de formation à l'intention des agriculteurs; ii) la détermination des besoins en matière de développement villageois; iii) l'établissement de liens avec les marchés et la participation à des mesures améliorées de soutien à la filière production; et iv) la mise au point de programmes de formation destinés à permettre aux jeunes ruraux de trouver un emploi rémunéré hors de leur village. Conformément à la politique du FIDA, la parité hommes-femmes sera intégrée dans toutes les activités soutenues par le projet. Ainsi, des bénéficiaires des deux sexes participeront sur un pied d'égalité à la conception et à la mise en œuvre des composantes du projet. Tous les ateliers qui participent aux activités de mise en route aborderont les problèmes sexospécifiques et, au cours de la deuxième année du projet, un atelier de suivi à l'intention des acteurs du projet sera spécialement consacré à la sensibilisation à

ces questions. Tous les matériels élaborés par les systèmes d'information de gestion, de suivi et d'évaluation de l'impact du projet seront ventilés par sexe.

D. Objectifs de développement

Objectifs clés

12. S'inscrivant dans la stratégie nationale de la Turquie en matière de réduction de la pauvreté, l'objectif du projet est d'améliorer les conditions économiques et sociales des ruraux pauvres dans les provinces de Diyarbakir, Batman et Siirt. Plus spécifiquement, les objectifs sont les suivants: i) améliorer l'efficacité économique et les moyens de subsistance socioéconomiques dans les villages ruraux pauvres situés dans la zone du projet en tenant compte de la situation du secteur productif et de l'emploi; ii) si les conditions le permettent, diversifier les sources de revenu et développer l'emploi en établissant de nouvelles activités lucratives, agricoles ou non, et en développant celles qui existent déjà, principalement grâce à des mesures d'amélioration de la gestion de la filière production; et iii) optimiser l'employabilité des membres des groupes cibles en contribuant au perfectionnement des compétences individuelles et au renforcement des capacités d'organisation nécessaires pour atteindre les objectifs i) et ii).

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

13. En Turquie, la politique de développement est à présent axée sur une libéralisation accrue des marchés et sur la réforme de la politique économique et des institutions, et la conception du projet proposé s'inscrit dans cette évolution et l'accompagne. L'environnement politique étant désormais beaucoup plus tourné vers le marché libre, le projet met davantage l'accent sur: i) la rentabilité et les débouchés commerciaux dans les interventions dans le domaine agricole; ii) la valorisation des atouts propres à chaque site s'agissant de l'exploitation durable des ressources naturelles, des liens avec le marché et de la participation du secteur privé; et iii) le soutien en faveur des petites et moyennes entreprises afin de fournir à celles-ci des liens commerciaux, de développer le travail indépendant et de créer des emplois.

Politique et stratégie d'alignement du FIDA

14. L'articulation du soutien du FIDA au projet est décrite dans le COSOP pour la Turquie, approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2006. Une idée essentielle, à la base de la conception du projet, y est développée, selon laquelle, dans les conditions actuelles des provinces du Sud-Est les plus pauvres, l'élément au cœur du soutien du FIDA, à savoir le développement agricole, ne saurait être le seul instrument de réduction de la pauvreté rurale dans quelque localité que ce soit. Il faut que les investissements futurs destinés à la réduction de la pauvreté rurale englobent une perspective plus large. Le projet est aligné sur l'objectif stratégique 1 du FIDA (renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations) et sur l'objectif stratégique 3 (améliorer l'accès aux services financiers et aux marchés), principalement grâce à des mesures en faveur d'une meilleure gestion de la filière production.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

15. La logique qui sous-tend le projet plonge ses racines dans l'objectif du gouvernement de réduire les disparités économiques et sociales, et elle est cohérente avec les priorités retenues dans ses stratégies relatives à l'agriculture et au développement rural, approuvées respectivement en 2004 et 2006. L'axe principal de la stratégie de développement rural est d'étoffer le dispositif de protection sociale dans les zones rurales où les ressources humaines et la qualité de vie se développent constamment, avec une structure de production concurrentielle naissante, créatrice d'emplois, qui élimine les disparités induites par le développement socioéconomique.

Harmonisation avec les partenaires du développement

16. La stratégie et la conception du projet sont en concordance avec le processus de convergence de l'Union européenne en cours et en projet en Turquie, ainsi qu'avec les initiatives de la Banque mondiale et du PNUD dans le pays. Plus particulièrement, les procédures de dons complémentaires mises en œuvre par la Banque mondiale et les processus du PNUD de soutien à l'exécution sont des éléments clés du projet. Il est également escompté que des relations solides seront nouées entre le projet et l'Instrument de l'Union européenne d'aide de préadhésion (IAP) – volet de développement durable –, le projet faisant office de vecteur du soutien financier qui sera apporté aux petites et moyennes entreprises et aux organisations d'agriculteurs.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

17. Les activités d'investissement seraient mises en œuvre au titre de trois composantes: i) programme de développement villageois; ii) croissance économique rurale; et iii) renforcement des capacités pour l'emploi.

Catégories de dépenses

18. Les catégories de dépenses sont au nombre de sept: i) travaux de génie civil (20% des coûts de base); ii) équipement et matériel (2%); iii) formation, ateliers et études (14%); iv) assistance technique (3%); v) dons à titre de contribution complémentaire (37%); et vi) coûts récurrents, dont salaires et dépenses de fonctionnement et d'entretien, et appui à l'exécution (16%); et vii) fonds non alloués (8%).

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

19. La responsabilité globale de l'exécution du projet incombera au Ministère de l'agriculture et des affaires rurales. Plus spécifiquement, le projet sera mis en œuvre sous l'autorité d'un coordonnateur du projet, en liaison avec le chef de la Direction générale de la production et du développement agricoles rattachée au Ministère. La direction provinciale de l'agriculture de chacune des trois provinces concernées établira une unité administrative du projet pour faciliter la mise en œuvre d'activités parrainées par le projet. Dans chaque province sera mis sur pied un comité de coordination du projet chargé de veiller sur l'exécution du projet à son niveau.

Responsabilités en matière d'exécution

20. Le coordonnateur du projet sera chargé de sa supervision, il donnera des orientations aux unités administratives du projet au niveau provincial pour veiller à la bonne marche du projet, et collaborera étroitement avec le personnel administratif du Bureau du PNUD à Ankara dans son rôle de soutien au projet. Il recevra et regroupera les plans de travail et budgets annuels des provinces, et confirmera qu'ils sont conformes à l'orientation du projet et en rapport avec sa situation financière; le coordonnateur assumera en outre des responsabilités analogues s'agissant de regrouper et de faire suivre au gouvernement et au FIDA les rapports annuels et semestriels des provinces. Le coordonnateur du projet jouera un rôle prééminent s'agissant de commander des études et des enquêtes portant sur les trois provinces concernées et il procédera au recrutement du personnel d'assistance technique, conformément aux dispositions de l'accord de prêt du FIDA telles qu'elles figurent dans le plan de travail et budget annuel consolidé pour le projet. S'il y a lieu, des mémorandums d'accord entre le Ministère de l'agriculture et des affaires rurales et les organismes chefs de file pour d'autres programmes seront rédigés, par exemple avec l'administration provinciale spéciale (concernant le soutien aux infrastructures publiques villageoises) et le Ministère de

l'éducation nationale (pour la mise en œuvre d'activités du projet en rapport avec l'acquisition de compétences professionnelles).

Rôle de l'assistance technique

21. Du fait que le projet introduira une gamme de nouveaux concepts dans le contexte du sud-est de la Turquie, tels que les partenariats entre les secteurs public et privé, les analyses de filière production, les programmes d'investissement stratégique pour une analyse rationnelle de l'investissement et le renforcement des institutions s'adressant aux bénéficiaires potentiels et offrant des services financiers ruraux, une importante assistance technique locale et extérieure a été intégrée dans le projet à sa conception. Le PNUD financera l'ensemble de l'assistance technique extérieure (soit 0,43 million de USD), le FIDA prenant en charge 1,8 million de USD au titre de l'assistance technique locale.

État d'avancement de la négociation des principaux accords d'exécution

22. Comme il a été noté, le décaissement du prêt du FIDA sera régi par les dispositions de l'accord de prêt type du FIDA. Afin de disposer d'une base solide pour une mise en œuvre rapide, on fera figurer le rôle du PNUD en tant que cofinanceur et partenaire du soutien à l'exécution dans l'accord de prêt entre le FIDA et le Gouvernement turc.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

23. Le coût total du projet est de 37,36 millions de USD pour la période d'exécution de cinq ans. Les sources de financement sont le FIDA (prêt de 24,10 millions de USD aux conditions ordinaires); le gouvernement (4,75 millions de USD); les clients/investisseurs/communautés (7,76 millions de USD); et le PNUD (0,75 million de USD). Bien que le mécanisme de développement rural de l'IAP ne participe pas au plan de financement, il devrait apporter un appui notable au projet proposé une fois celui-ci entré en vigueur en 2008-2009.

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages apportés par le projet

24. Concernant la composante de développement villageois, les avantages sont les suivants: i) des encaissements plus importants pour les bénéficiaires au titre des programmes de développement et de soutien social en cours auxquels ils peuvent prétendre; ii) des avantages en nature accrus et durables et, dans une certaine mesure, des liquidités tirées des activités agricoles vivrières à la faveur d'une meilleure productivité découlant des activités d'éducation et de formation agricoles; iii) une meilleure aptitude à accéder à des emplois mieux rémunérés dans la nouvelle économie rurale non agricole grâce à l'acquisition de compétences; et iv) de meilleures conditions de vie villageoises liées aux améliorations apportées à l'infrastructure sociale et économique. Les avantages liés à la composante de croissance économique rurale découleraient d'une multiplication des entreprises en activité et viables dans les trois provinces, qui aurait une incidence positive puisqu'elle entraînerait un accroissement du nombre de travailleurs indépendants et salariés, contribuant ainsi à l'augmentation des revenus chez les personnes actuellement en situation de sous-emploi ou de chômage.

Viabilité économique et financière

25. Étant donné que la majeure partie du projet est tributaire de la demande, toute analyse économique d'ensemble serait hasardeuse. Au plan financier, une série de modèles d'entreprise agricole et non agricole ont été mis au point; alors que les modèles agricoles en rapport avec le projet de développement villageois n'affichent – ce qui n'est pas surprenant – que des résultats modestes, les modèles d'investissement extra-agricoles font apparaître un rendement satisfaisant

I. Gestion des connaissances, innovation et élargissement

Modalités de gestion des connaissances

26. On a intégré des mécanismes dans le système d'information de gestion du projet pour renseigner sur l'impact de nouvelles approches telles que les partenariats public-privé, les analyses de filière production, les programmes d'investissement stratégique et le renforcement des institutions s'adressant aux bénéficiaires potentiels et offrant des services financiers ruraux. Les enseignements qui en seront tirés seront partagés tout au long de la mise en œuvre du projet et, au terme de celui-ci, avec les acteurs du développement concernés.

Innovations en matière de développement

27. L'application à la réduction de la pauvreté rurale et au développement socioéconomique d'une approche intégrée, partant de la base et axée sur le marché et le secteur privé est une innovation majeure dans la zone du projet et plus généralement en Turquie. Contrairement aux précédents investissements soutenus par le Fonds, qui, dans une large mesure, se focalisaient sur l'augmentation de la productivité agricole comme seul moyen de réduire la pauvreté, le présent projet cherche à situer l'aide au développement dans un contexte fait de réponses plus décentralisées et plus souples à un environnement en évolution rapide. Les activités sont diverses, selon les débouchés économiques ouverts aux groupes cibles et leurs propres priorités, et peuvent aller d'une meilleure gestion de la filière production au soutien à des améliorations fondamentales de l'infrastructure.

Approche d'élargissement

28. La possibilité qui s'offre d'élargir les activités du projet réside à l'évidence dans le processus de préadhésion de l'Union européenne. Au cours des consultations de la phase de conception, des représentants officiels de l'Union européenne ont déjà noté qu'une partie importante du projet a trait à des éléments d'analyse, d'évaluation et de renforcement institutionnel pour les décaissements dans le cadre du mécanisme de l'IAP relatif au développement rural.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

29. Les risques potentiels pour le projet concernent principalement: i) les moyens – connaissances, compétences et effectifs – du personnel des directions provinciales/ locales de l'agriculture chargé de mettre en œuvre le projet; et ii) la capacité d'absorption, s'agissant des financements et de la main-d'œuvre, de l'économie rurale dans la zone du projet. Les mesures prévues d'atténuation des risques sont les suivantes: i) formation du personnel et accent mis par le projet sur la sous-traitance des activités, confiées dans la mesure du possible à des prestataires de services privés; et ii) supervision directe par le FIDA, participation du PNUD, recrutement par concours du personnel spécialement embauché pour le projet, importante assistance technique, et réflexion, au moment de l'examen à mi-parcours, sur l'opportunité d'élargir le projet à d'autres provinces dans la région.

Classification environnementale

30. Conformément aux procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet est rangé dans la catégorie B compte tenu du fait qu'il n'est pas probable qu'il ait une incidence négative importante sur l'environnement.

K. Durabilité

31. Le projet a été conçu de manière à permettre aux activités de se poursuivre après qu'il aura pris fin: i) en renforçant les capacités individuelles et organisationnelles du personnel des agents publics et des bénéficiaires; ii) en stimulant la croissance et la diversification de l'économie rurale dans la zone du projet sur la base d'analyses de l'investissement rationnel pour repérer les possibilités d'activités

rentables; et iii) en nouant, grâce à son ensemble de composantes complémentaires et synergiques, un faisceau de relations de nature commerciale entre les intervenants, qui sont à la fois nécessaires et réalistes dans une économie rurale de marché sous un régime de propriété privée.

II. Instruments juridiques et autorité

32. Un accord de prêt entre la République turque et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.
33. La République turque est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
34. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

35. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République turque un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à seize millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (16 300 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2024 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux égal au taux d'intérêt de référence variable, tel que déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Lennart Båge

Résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié

(Négociations de prêt conclues le 28 novembre 2006)

Accord de services du PNUD

1. Le Gouvernement conclura avec le PNUD un accord (accord de services du PNUD) acceptable par le FIDA aux termes duquel le PNUD aidera le Gouvernement à administrer le projet (acheminement des fonds, programmation, comptabilité et vérification des comptes, recrutement et aide à l'achat de biens et de services) et à assurer sa qualité d'exécution. L'accord de services du PNUD servira de cadre global et juridique à la participation du PNUD au projet.

Compatibilité avec d'autres programmes

2. Toutes les activités du projet seront mises en œuvre de manière compatible avec les autres initiatives de développement agricole et rural en cours dans la zone du projet. Il sera conclu, au besoin, entre le Ministère de l'agriculture et des affaires rurales et les organismes chefs de file, des protocoles ou des mémorandums d'accord concernant d'autres programmes financés par des donateurs ou par le Gouvernement.

Pratiques de lutte contre les ravageurs

3. Le Gouvernement veillera à ce que les pesticides achetés dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide proscrit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou classé "extrêmement dangereux" ou "très risqué" par l'Organisation mondiale de la santé.

Suivi

4. Les administrateurs du projet auront pour tâche de concevoir et d'appliquer les systèmes de gestion informatisée (SGI) et de suivi et évaluation (S&E) du projet dans leurs provinces respectives. Ces systèmes doivent aider à atteindre et à mesurer les résultats et l'impact du projet. Ils favoriseront une approche intégrée de la réduction de la pauvreté rurale dans la zone du projet et permettront, aux fins d'une gestion directement intelligible des savoirs, de documenter en détail l'exécution, les résultats et l'impact du projet pour en reproduire et/ou en étendre, éventuellement, les activités.
5. Pour mettre en place et gérer ces systèmes, on procédera aux activités suivantes: réalisation d'une étude de référence, tenue d'ateliers annuels de programmation, réalisation d'un examen à mi-parcours et élaboration d'un rapport d'achèvement du projet. On réalisera également, dans le cadre du projet, une étude de ciblage et d'intégration et une étude du régime foncier, dont les conclusions se refléteront dans les indicateurs de performance du projet. Pour définir et sélectionner ces indicateurs, on tiendra compte des arguments avancés lors des débats et des divers ateliers.

Assurance du personnel du projet

6. Le Gouvernement assurera le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur pour la fonction publique du pays.

Problématique hommes-femmes

7. Conformément à la législation nationale, la problématique hommes-femmes sera intégrée à toutes les activités appuyées par le projet.

Causes supplémentaires de suspension

8. a) Le FIDA peut suspendre, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte du prêt en cas de réalisation de l'un des

événements décrits ci-après: i) le droit du Gouvernement d'effectuer des tirages sur le produit de l'accord de don du PNUD est suspendu ou annulé, ou il y a été mis fin, en totalité ou en partie, ou il s'est produit un événement qui, par préavis ou caducité, pourrait entraîner des effets identiques à ceux qui précèdent; ii) le manuel d'exécution du projet, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une révocation, d'un amendement ou autre modification sans l'agrément préalable du FIDA, et le FIDA a constaté que cette dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification a eu des conséquences matérielles défavorables sur le projet.

- b) Le FIDA suspendra, en totalité ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt si le rapport d'audit n'a pas été dûment finalisé dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice comptable précisée dans l'accord de prêt du projet.

Conditions préalables aux retraits

- 9. Il ne sera effectué aucun tirage sur le prêt dans une province du projet avant que l'unité de gestion du projet soit constituée et que les administrateurs du projet soient recrutés et nommés conformément à l'accord de prêt.

Conditions préalables à l'entrée en vigueur

- 10. Sont considérées comme préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt, les conditions additionnelles suivantes:
 - a) un coordonnateur du projet acceptable par le FIDA a été dûment recruté et nommé;
 - b) les trois comités provinciaux de coordination du projet ont été dûment créés;
 - c) l'accord de services du PNUD a été dûment signé;
 - d) l'accord de don du PNUD a été dûment signé;
 - e) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial;
 - f) l'accord de prêt a été dûment signé et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
 - g) un avis juridique favorable, délivré par le Premier Conseiller juridique du Sous-Secrétariat au Trésor en ce qui concerne les points énoncés dans l'accord et acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, a été remis à ce dernier par le Gouvernement.

Key reference documents

Country reference documents

National Rural Development Strategy (2006)
Agricultural Strategy (2006-2010)
Long Term Strategy and Eighth Development Plan (State Planning Organisation)

IFAD reference documents

Project design document (PDD) and key files
Turkey COSOP 2006
Learning Notes
Policy on Rural Finance
Administrative Procedures on Environmental Assessment
Prerequisites of Gender Sensitive Design
Private-Sector Partnership and Development Strategy

Other miscellaneous reference documents

WB Turkey: Policy and Investment Priorities for Agricultural and Rural Development
WB Turkey: Rural Finance Study

Logical framework

Objective hierarchy	Key performance indicators and targets	Monitoring mechanisms and information sources	Assumptions and risks
Goal			
Socio-economic improvement of poor rural households in the project area	<ul style="list-style-type: none"> Improvements of Human Poverty and Human Development Index Increase in household asset ownership (physical, capital, financial, natural, social, human) 	<ul style="list-style-type: none"> UNDP Poverty and Human Development Reports SIS household surveys Project documentation and impact assessment surveys 	<ul style="list-style-type: none"> Macroeconomic stability, govt commitment to private sector development, to the NSPR, the agricultural strategy, the NRDS, and the Long Term Strategy Institutional reforms consistent with EU convergence
Purpose of components			
1. Livelihood improvement in poor rural villages in the project area	<ul style="list-style-type: none"> Increase in the number of households with access to natural resources (including pastures, forest, and water) Number of people accessing technical and income support services. Quality of support services (gender disaggregated) Changes in the economic participation and decision-making (disaggregated by primary and secondary target groups and gender) 	<ul style="list-style-type: none"> MARA/PDA records MOEF records Social Assistance and Solidarity Fund records Project surveys and documentation 	<ul style="list-style-type: none"> Security and availability of adequate access to natural resources Project design and implementation consistent with people's livelihood strategies
2. Diversify income sources and increase employment	<ul style="list-style-type: none"> Changes in the ratio existing income generation activities/diversified income generation activities Number of jobs generated 	<ul style="list-style-type: none"> Local government records Employee records Project surveys and documentation 	<ul style="list-style-type: none"> Investment-conducive-environment Functioning relationship between elected and appointed officials
3. Developing and enhancing employability skills of the target group	<ul style="list-style-type: none"> Number of people trained in employability skills and % increase in literacy and numeracy rate (disaggregated by gender, age, and type of training) Benefits accruing to employers (private or public) 	<ul style="list-style-type: none"> VDA records Employers records Project surveys and documentation 	<ul style="list-style-type: none"> Representation of Project target groups in VDAs Project activities and delivery mechanisms consistent with people's livelihood strategies and private sector development
Output by component			
Output 1. Poverty mitigation at the village level	<ul style="list-style-type: none"> Sustainable improvement (%) in crop and livestock productivity Height f/age and weight f/age boys and girls Improved business environment at local level Improved access to market or infrastructure 	<ul style="list-style-type: none"> MARA/PDA production data and records SPO Poverty assessments MOH data/nutrition surveys Project surveys and documentation 	<ul style="list-style-type: none"> Level of economic activity in project area sufficient to sustain village population levels Investment-conducive-environment
Output 2. Rural economic growth	<ul style="list-style-type: none"> Number and size of on and off-farm businesses established Improved access to finance Changes in the ratio of new small business/business failures Increase the profitability of existing small businesses 	<ul style="list-style-type: none"> Provincial/SPA records Chambers of Commerce and Chambers of Agriculture records Project surveys and documentation 	<ul style="list-style-type: none"> Participation and attendance to proposed activities Project activities and delivery mechanisms consistent with people's livelihood strategies and private sector development
Output 3. Enhanced employability	<ul style="list-style-type: none"> Number of people trained in employability skills and % increase in literacy and numeracy rate (disaggregated by gender, age, and type of training) Number of full time equivalent jobs created and changes in village employment patterns 	<ul style="list-style-type: none"> Local government records Project benchmark assessment and subsequent impact assessments 	

